

## Les tribunes des mois de décembre 2023 et janvier 2024

### **La Madeleine que nous aimons**

#### SLOGAN DE CAMPAGNE

Dans sa dernière tribune, l'opposition NUPES récite son slogan de campagne municipale 2020 dont l'abandon de la référence « citoyenne » a de quoi interroger, en particulier dans le contexte actuel. Après 3 ans de mandat, les postures et les pratiques de l'opposition NUPES ont définitivement eu raison de son slogan de campagne.

#### LA VOIX ECLAIRE

Dans un autre article, la Voix du Nord expose à ses lecteurs « 4 bonnes raisons de s'installer à La Madeleine ». Nous avons voulu partager avec vous ces raisons, même si la liste est loin d'être exhaustive. « Emplacement idéal, nombreux équipements et riche passé industriel : La Madeleine a de quoi plaire. Zoom sur cette ville dynamique aux portes de Lille.

#### Une ville facilement accessible

Accessible via 7 lignes de bus mais aussi en tram ou en V'Lille, La Madeleine est proche de tout. Au coeur de la métropole, à quelques kilomètres seulement de Lille, elle est également toute proche des gares Lille Flandres, Lille Europe et de l'aéroport de Lille - Lesquin. Autre atout : la commune dispose d'une gare desservie par les TER Nord Pas-de-Calais. Enfin, elle est connectée à l'autoroute A1 et l'A25 par le boulevard périphérique lillois, grand boulevard reliant Lille, Roubaix et Tourcoing.

#### La culture au cœur de la ville

La Médiathèque, la Chaufferie Huet, le Millénaire et le Conservatoire de musique forment à eux quatre « le carré magique culturel » madeleinois. La Médiathèque met à disposition un vaste choix de livres et documents et propose régulièrement des animations telles que des lectures, des projections... La Chaufferie Huet, récemment transformée en salle culturelle polyvalente, a accueilli depuis juin 2021, 34 spectacles éclectiques, familiaux, accessibles et gratuits ! Quant au Théâtre du Millénaire, centre de développement culturel et associatif, il offre un large éventail d'activités dans 2400 m<sup>2</sup> de salles polyvalentes et spécialisées et une grande salle de spectacle. Vous aimez les expositions, conférences, spectacles ? Le centre propose une vaste programmation théâtrale et artistique. Enfin, situé au coeur de La Madeleine, le Conservatoire de musique, structure de référence, accueille chaque année plus de 600 élèves.

#### De nombreux équipements

La Madeleine est la 2ème ville la plus densément peuplée des 95 communes de la Métropole Européenne de Lille. Ses 22 000 habitants ainsi que les 350 associations peuvent profiter d'un vaste parc d'équipements, notamment sportifs : complexe sportif, city stade ou dojo... Une piscine accueille également divers cours et stages pour tous les âges. Amateurs de sports de raquette ? Le pôle raquettes municipal Jacques Donnay est dédié à la pratique de ces sports : 3 espaces dédiés ont été spécialement conçus selon les disciplines, le tout alimenté par une chaufferie à bois écologique. En matière d'enseignement, 14 établissements publics et privés accueillent les jeunes Madeleinois : 5 écoles maternelles, 4 écoles primaires, 2 écoles privées, 2 collèges et un lycée.

#### Un riche passé

La Madeleine est riche d'un patrimoine résultant de son développement urbain et industriel depuis le 19ème siècle. 36 édifices publics et privés sont ainsi classés à l'inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager. Qui plus est, la Ville a fait le choix de restaurer, valoriser et réhabiliter les bâtiments communaux. Le Millénaire, usine textile jusqu'en 1934, a ainsi été racheté par la Ville qui le dédie à la culture au début des années 80. Quant au bâtiment Edouard Descamps, construit en 1931, il abritait initialement les œuvres sociales madeleinoises, notamment les bains douches. Devenu dispensaire pendant la seconde Guerre puis école de musique, le bâtiment accueille finalement la médiathèque municipale. »

#### BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

« La Madeleine que nous aimons »  
Groupe des élus de la Majorité Municipale

## Agir pour l'avenir

Le groupe « Agir pour l'Avenir » souhaite tout d'abord souhaiter un joyeux anniversaire à La Médiathèque et à son personnel !

### NOTRE ACTUALITE

Début novembre, Monsieur le Maire a refusé de donner une suite favorable à la demande de formation d'un de nos élus, ce qui est contraire à la loi: en effet, le règlement intérieur de notre conseil municipal limite l'accès à la formation des élus malgré la loi et la jurisprudence. Faudra-t-il encore une fois mener les actions nécessaires pour faire respecter la loi à La Madeleine ?

### L'ACTUALITE DE NOTRE VILLE

Plutôt qu'investir pour la collectivité, les économies de la ville sont placées sur un compte à terme ! Monsieur le Maire a décidé, tout seul, sans l'aval du conseil municipal, de placer l'excédent de la commune qui s'exprime en dizaine de millions sur un compte en banque rémunéré. Cet argent ne profite actuellement aucunement aux habitants. Il est faux d'écrire, comme le fait la majorité dans sa tribune, que nous serions favorables à une hausse de la fiscalité. « Agir pour l'Avenir » propose de dépenser immédiatement 650 000 euros sur les 25 millions d'euros d'économies, et non d'augmenter la fiscalité.

### LA MADELEINE : UN SIMULACRE DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE !

Un panégyrique de la démocratie participative à la Madeleine. C'est ce qu'on pouvait lire dans le dernier bulletin de propagande municipale, le Mag'deleine. La réalité est hélas toute autre: des instances participatives opaques et non ouvertes à candidature tel le conseil communal consultatif, ou encore le refus de faire participer notre groupe au comité des services publics, au comité d'éthique de la vidéoprotection, ou encore au comité de sélection du budget participatif. Voilà pour la "démocratie". Notre budget participatif, quant à lui, est famélique et opaque. Il finance in fine des projets tels des aires de jeux qui sont un investissement classique d'une collectivité. Demander aux citoyens de repeindre bénévolement à la va-vite le buste de Georges Fontaine, ancien Maire de notre commune ou encore un bac de fleurs, ce n'est pas sérieux et ce n'est pas de la démocratie participative.

Nous suivre : [www.agir-avenir.org](http://www.agir-avenir.org)



Comment une ville peut négliger le placement autorisé de 20 millions d'euros pendant deux années ? Si vous avez la réponse, écrire à b [dot] pietrini@ville-lamadeleine [dot] fr

Bruno Pietrini